

Nous avons lu une liminaire commune avec la CGT dont vous trouverez une copie en annexe.

Nous avons beaucoup de questions à poser au directeur sur les sujets suivants :

Création de la DISI Grand Est :

L'antenne de la DISI Paris Champagne qui est à Reims va rester rattachée à la future DISI PARIS.

Le directeur de la DISI va se rendre à Reims, Châlons en Champagne et Epernay pour rencontrer les agents. Solidaires a demandé que les syndicats puissent également se rendre sur place au frais de l'administration.

Suite à cette absorption il va y avoir des nouvelles élections pour le CTL et les CAPL fin 2019. Entre septembre et les nouvelles élections, les élus de Reims pourront assister aux instances en tant qu'experts. Par contre ils ne devraient pas venir pour les CAPL de mutations qui concernent les ESI de Reims ET Châlons en Champagne ainsi que la résidence d'Epernay. **Cherchez l'erreur.**

Comment vont être pris en compte les excellents de la DISI 77 sachant que pour la DISI 67 il n'y en avait pas ? **Le directeur va étudier les dossiers.**

ASSISTANCE :

Toscane va continuer à faire de la BIA car la hiérarchie s'est engagée à le faire.

La direction ne veut pas supprimer les permanences à l'AT-PRO.

Pourquoi ? **Parce que.**

L'administration n'a aucun argument à nous opposer sauf sa volonté de garder des permanences. Solidaires à demander que l'on expérimente l'abandon des permanences en indiquant que les expérimentations se font d'habitude toujours au détriment des agents et que pour une fois il serait possible de le faire à leur avantage.

Solidaires demande que les AT ORDO et TRESO qui doivent disparaître intègrent le périmètre du pôle professionnel. **Refus du directeur.**

Prime de restructuration de service : **Refus de l'administration avec l'appui de la CFDT qui apporte des arguments contre le versement de cette prime pour les AT.**

TELETRAVAIL :

D'ici 3 ans un maximum de 10% d'agents pourront faire du télétravail.

Peuvent faire du télétravail les agents administratifs (RH etc...), ceux qui font du développement, l'INTEX et la saisie. Et puis c'est tout.

Travaux :

Solidaires fait remarquer que de nombreux bureaux n'ont qu'une issue ce qui pose problème en cas d'incendie. L'administration indique que les normes ont été suivies.

Le plancher de l'annexe doivent être renforcés donc les déménagements sont retardés.

Suppression de postes :

Solidaires et la CGT ne sont pas restés.